



CAUE



Conseiller les particuliers

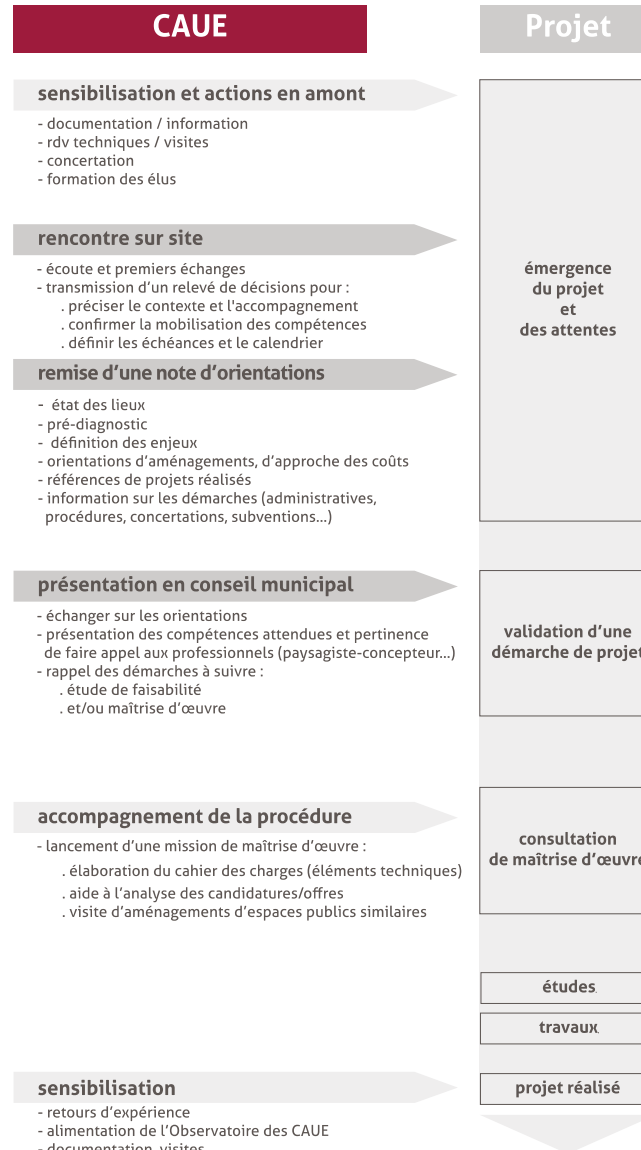


Accompagner les collectivités

LE CAUE VOUS ACCOMPAGNE

UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE ET ADAPTÉE À CHAQUE PROJET

Dès que le projet le nécessite, les compétences du CAUE, en architecture, urbanisme ou paysage, sont mobilisées transversalement.





Former les élus enseignants et professionnels

Quelques formations sur les cours d'écoles

Les cours de récréation face au dérèglement climatique,
des lieux à repenser dans leur globalité et avec les usagers

Juin 2023 - **Retours d'expériences : méthodologie et visites**

École Bourdonnière à Chenôve, avec l'association Pirouette Cacahuète
École du Nord à Dijon, avec l'agence Mayot & Toussaint

À destination des élus, techniciens, maître d'œuvre et enseignants

Mars 2024 - **Formation « Accompagner l'aménagement des espaces »**

Partage d'expérience, et retour d'expérience cour OASIS

Journée interne de formation des personnels Réseau Canopé BFC

Fév. 2025 - **Webinaire « Renaturons nos cours de récréation »**, avec l'URCAUE

Accessible sur les sites ressources des CAUE

À destination des élus, techniciens, personnels administratifs et pédagogiques

Nov. 2025 - **Visite technique de plusieurs espaces publics, dont l'école du Nord, à Dijon**

dans le cadre de la diffusion du guide « Boussole des aménagements perméables et responsables »
en partenariat avec le syndicat de l'InterCle Vouge / Ouche

À destination des élus et techniciens des collectivités



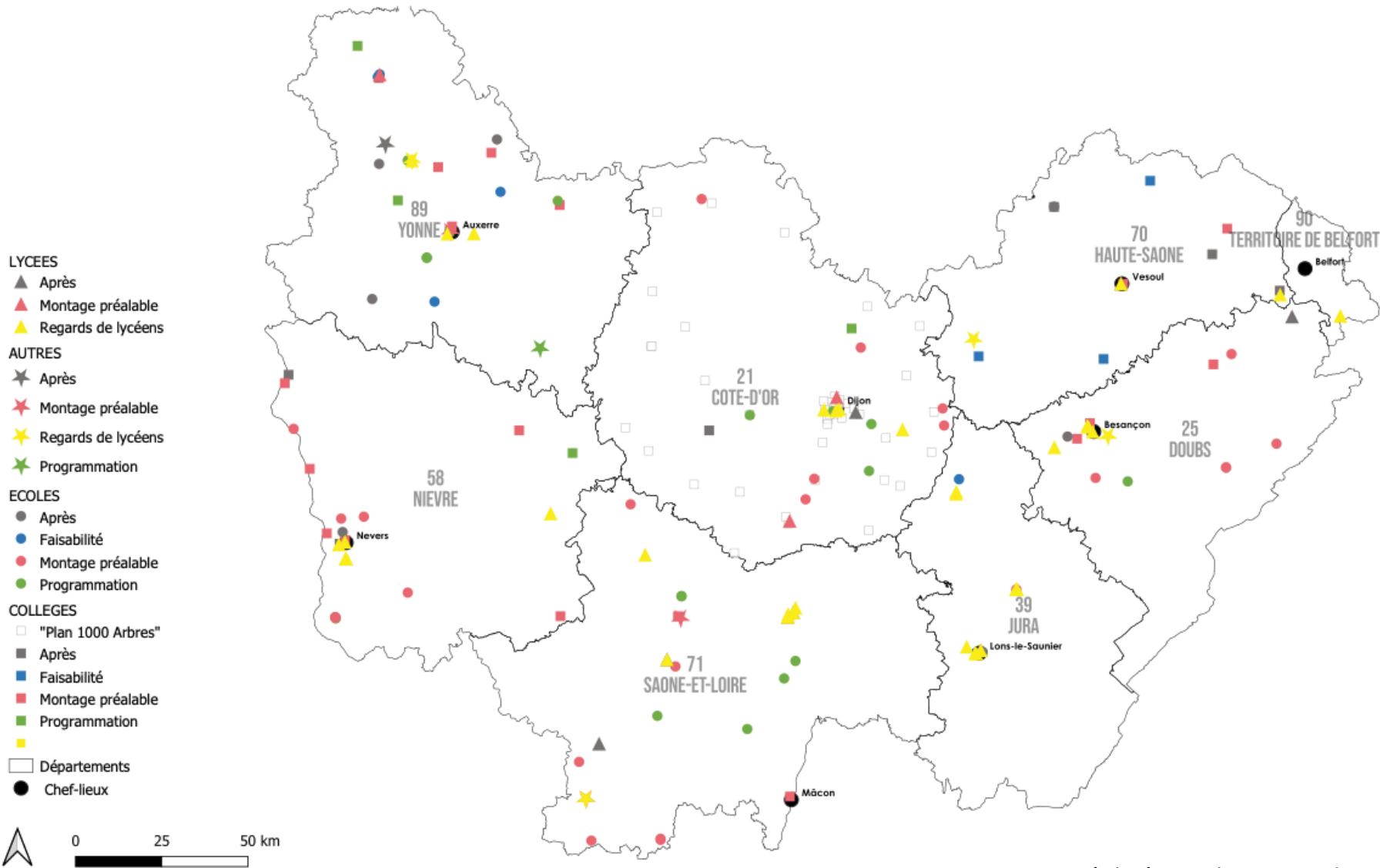
École du Nord, Commune de Dijon (21)
Paysagistes concepteurs : Agence Mayot & Toussaint



École du Nord, Commune de Dijon (21)
Paysagistes concepteurs : Agence Mayot & Toussaint



Cour d'école Oasis, Paris



Les accompagnements réalisés par les CAUE de BFC
Extrait du webinaire : Renaturons nos cours d'école, URCAUE



Sensibiliser en milieu scolaire

PROPOSITIONS D'ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Thématique	Forme de l'intervention	Cycle 1		Cycle 2		Cycle 3		Cycle 4		Lycée et supérieur				
		Maternelle	CP / CE1 / CE2	CM1 / CM2	6 ^e / 5 ^e	4 ^e / 3 ^e	2 nd	1 ^{re}	Ter	Université	+			
Architecture contemporaine	Art et architecture contemporaine													
	Architecture contemporaine en milieu rural													
	Regarde ta maison													
Paysage & espaces publics	Visites de sites													
	Lecture de paysage													
	Petite histoire des jardins													
	Méthode d'analyse du paysage													
	Aménagement à l'usage d'école													
	Parc de la Colombière													
	Découverte de la flore locale													
Arbres et compagnie, jeu de 8 familles														
Métiers	Découverte des métiers													
	Visite d'une agence													
	Vocabulaire technique du bâtiment													
Villes et villages	Imagine Dijon à travers les âges													
	Découverte d'une ville ou d'un village													
	Du Moyen Âge à aujourd'hui													
	La cité idéale au fil des siècles													
	Découverte d'un quartier													
Patrimoine architectural et urbain	Découverte d'un quartier													
	L'industrialisation à Dijon													
	Rallye découverte (Moyen Âge)													
	Rallye découverte (Renaissance)													
Ateliers transversaux	Séance de croquis et photos													
	Atelier maquette													
	Atelier de conception : abri bus													
	Atelier de conception : l'habitat minimal													
	Séance de projection													
	Code de la bonne conduite pour construire													
	L'abbaye de Fontenay													
Visite et lecture de site	Exercice pédagogique ou ludique													
	Cours en classe													
	Atelier créatif													

PAYSAGE & ESPACES PUBLICS



ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT



1 rue de Soissons
21000 Dijon
tél.: 03 80 30 02 38
info@caue21.fr
www.caue21.fr

AMÉNAGE TA COUR D'ÉCOLE

dans la peau d'un paysagiste concepteur

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4	Lycée et supérieur
Maternelle	CP / CE1 / CE2	CM1 / CM2	6 ^e / 5 ^e / 4 ^e / 3 ^e	2 nd / 1 ^{re} / Ter / Université

Objectifs

- Initiation à l'analyse spatiale.
- Découvrir la démarche du projet

Organisation pédagogique

- En salle de classe et sur site
- Groupe de 10 à 25 élèves
- 1 séance de 30 minutes à 2 h
- Matériel à fournir : colle + ciseaux + feutres
- Documents préparés par le CAUE : catalogue iconographique par références à découper, plans

Déroulement de l'activité

- Présentation du métier de paysagiste-concepteur : démarche de conception en salle (diaporama référencés)
- Diagnostic sur site de la cour
- Ateliers de conception par groupe encadrés par le CAUE

Ateliers déjà réalisés

- Cour du lycée Hippolyte Fontaine
- Cour des collège et lycée Saint-Joseph

Pour aller plus loin

- Séance de croquis et photos
- Atelier maquettes
- Séance de projection



Sensibiliser l'ensemble des publics



Informer tous les publics



www.ressources-caue.fr



AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Cour de l'école maternelle du Petit Prince et de ses abords

La Haye-Fouassière (44)

ATELIER 360 - paysagistes concepteurs - SIXIEME RUE
- architectes-urbanistes



EQUIPEMENT SCOLAIRE / UNIVERSITAIRE

Végétalisation de cours d'écoles

Bresse-Vallons (01)

DURUAL Jean-Claude - paysagiste-concepteur - PURE -
paysagiste-concepteur



EQUIPEMENT SCOLAIRE / UNIVERSITAIRE

Le Cercle Scolaire La Franche-Montagne

Maïche (25)

BQ+ A - Bernard Quirot architecte + Associés



AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Renaturation de la cour de l'école Jacques-Prévert

Lons-le-Saunier (39)

Agence JDM paysagistes



AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Cours d'école et parvis du groupe scolaire du Coudray

Nantes (44)

LALU (LA FORME ET L'USAGE) - paysagistes
concepteurs



AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Végétalisation des cours de récréation du groupe scolaire Paul-Louis Courier

Cinq-Mars-la-Pile (37)

LIGNE DAU - architecte-urbaniste



AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Cour de l'école de l'Argelier

Saint-Rémy-de-Provence (13)

Kanopé - paysagiste concepteur



EQUIPEMENT SCOLAIRE / UNIVERSITAIRE

Groupe scolaire « La Romaine »

Vers-Pont du Gard (30)

Teissier Portal Architecture

www.caue-observatoire.fr

Plan 1000 arbres :
accompagnement amont du CAUE

Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d’Or

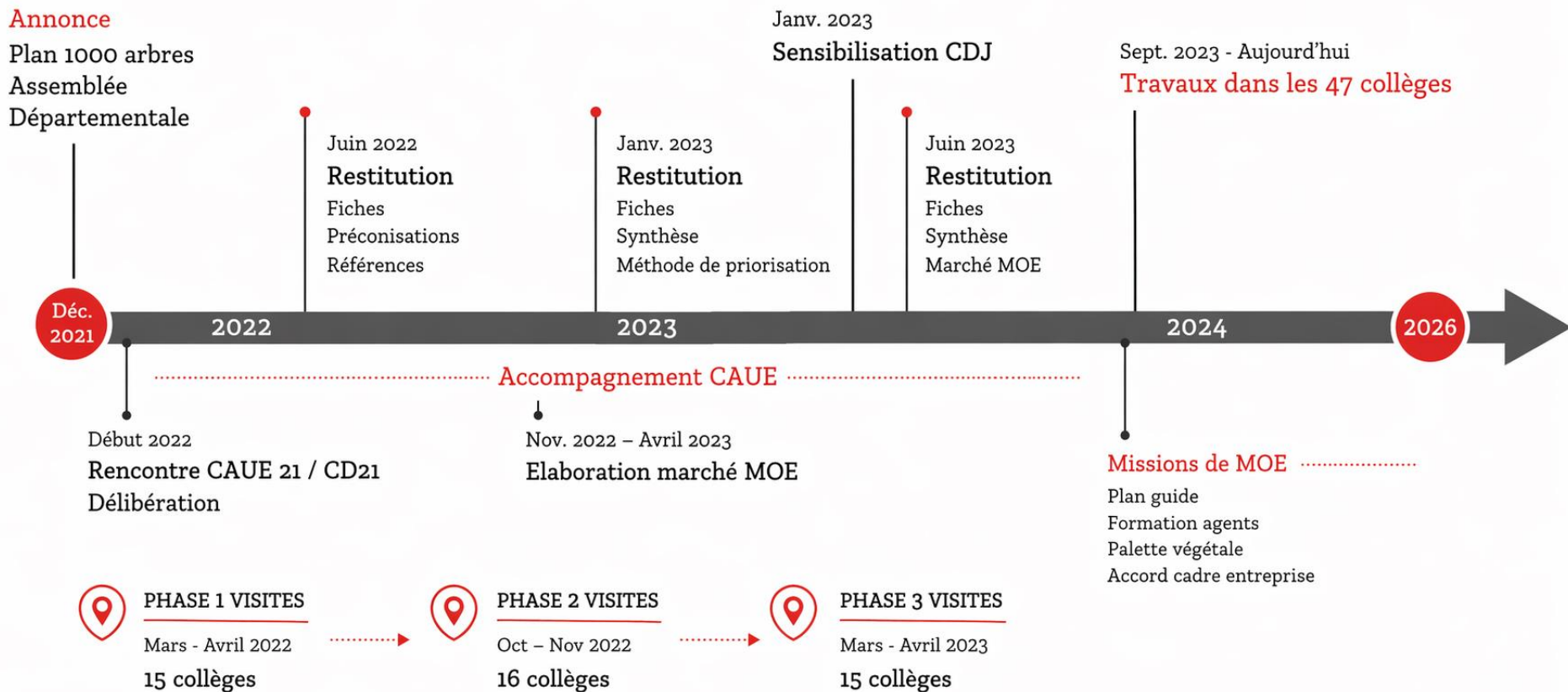
De l’idée à la proposition d’accompagnement du CAUE

Commande / objectifs :

- Élaborer un **programme pluriannuel et budgétaire** pour réaménager les cours des collèges
- Réaliser un **état des lieux** des 47 collèges
- Identifier les sites en fonction de leurs besoins et les hiérarchiser, afin de définir un **phasage et des priorités d’action**
- Définir un **accord-cadre** pour des équipes de **paysagistes concepteurs**

Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d’Or

Calendrier de l’accompagnement du CAUE + méthodologie



Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d’Or

Calendrier de l’accompagnement du CAUE + méthodologie

- **Décembre 2021 :** Session plénière du CD 21 – Annonce du « plan 1000 arbres »
- Janvier 2022 : Rencontre CD 21 - Mise au point stratégie et de la mobilisation du CAUE
- Mars 2022 : Délibération du CD 21 – Accord sur la méthode d’accompagnement
- Mars - Avril 2022 : Visite de 15 collèges – PHASE 1
- Juin - Juillet 2022 : Restitution PHASE 1 : 15 fiches de pré-diagnostic / orientations / préconisations / références
- Octobre - Novembre 2022 : Visite 16 collèges – PHASE 2 + Structuration marché de MOE
- Janvier 2023 : Sensibilisation auprès du Conseil Départemental des Jeunes
Restitution PHASE 2 : Présentation tableau synthèse et critères de hiérarchisation + 16 fiches
- Mars-Avril 2023 : Visite 15 collèges - PHASE 3
Accompagnement mise au point accord-cadre
- Mai-Juin 2023 : Restitution PHASE 3 + Consultation équipes de paysagistes concepteurs
et choix de ARPENTERE
- **Juin 2023 - Aujourd'hui :** Mission de MOE : plan guide sur les 47 collèges / Phasage / MOE complète sur certains
- Début 2024: Formation des agents techniques
Élaboration palette végétale
Accord cadre entreprises de paysages pour travaux réalisés en interne
- **23 avril 2026 :** Journée de valorisation au collège du parc, à Dijon

Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d’Or

La visite collective et partagée des 47 collèges - En 3 phases, sur 18 mois




Avec le CAUE :

- Service du CD 21 – direction patrimoine
- Gestionnaire
- Principal
- Parfois enseignants
- Parfois élèves
- Parfois agents techniques

Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d’Or

Des restitutions et échanges avec la direction patrimoine



Département de la Côte-d’Or

1 000 arbres dans les collèges

Désimperméabilisation des cours

NOTE INTRODUCTIVE ET ORIENTATIONS GÉNÉRALES

RESTITUTION FINALE – 13 juin 2023

Objectifs


- Élaborer un programme pluriannuel et budgétaire (éléments qualitatifs et quantitatifs) pour préparer le budget et la définition d’un accord-cadre.
- Réaliser l’état des lieux complet des collèges, entre mars 2022 et juin 2023, par tranches de 15 sites environ.
- Identifier les sites en fonction de leurs besoins et les hiérarchiser, afin de définir des priorités d’action.

Accompagnement du CAUE

Par courrier du 20 décembre 2021, le Président du CAUE, Joël Abbey, a proposé au Président du Conseil Départemental la mobilisation des compétences des paysagistes conseillers du CAUE pour travailler, avec le service concerné et le Conseil Départemental des Jeunes, à la mise en œuvre technique et pédagogique de ce plan.

Conditions d’intervention du CAUE

- L’accompagnement du CAUE n’est soumis à aucun conventionnement ou accord de partenariat préalable. Les engagements sont mentionnés dans les relevés de décisions établis à l’avancement de la mission.
- Les documents rédigés par le CAUE sont des documents d’approche préalable établis exclusivement pour une aide à la décision dans le cadre de la mission de conseil. En aucun cas ces conseils ne peuvent se substituer à une mission de maîtrise d’œuvre.



Préambule - Démarche et contenu des fiches

Même si la fonctionnalité et la gestion des collèges répondent aux mêmes obligations, que plusieurs ont été bâtis sur les mêmes modèles architecturaux, chacun des sites qui les accueillent est unique, parce que leur histoire, leur environnement, leur patrimoine, leurs usagers aires, sont évidemment différents.

Pour cette raison, les pré-diagnostic établis par le CAUE, pour chacun des collèges, considèrent le contexte et le site dans son ensemble, au-delà des seuls espaces de récréation ou d’activités extérieures, sans systématisme, avec un regard neutre.

Une fiche par collège a été réalisée et est composée des éléments, illustrés, suivants :

- Résumés généraux
- Pré-diagnostic sommaire des différents espaces
- Orientations et conseils, avec schéma de synthèse
- Approche budgétaire

À ce stade, l’objectif est de définir les enjeux et de proposer des pistes d’actions pour inscrire les projets dans une perspective ambitieuse, telle qu’exprimée dans le programme Départemental, à la fois cohérente et durable dans le temps. Les propositions faites permettant d’envisager des démarches progressives et à différentes échelles.

Pour ce faire, l’élaboration de plans guides semble indispensable pour assurer la réalisation des projets dans la durée. Un paysagiste concepteur ne pourrait être missionné e pour réaliser ce document, dans une démarche de co-construction avec les élèves, les enseignants les, les équipes administratives et techniques des collèges.

Grandes orientations

La végétalisation des cours de collèges répond à des enjeux **environnementaux, sociologiques et pédagogiques.**

→ L’importance d’un diagnostic précis

Chaque site est unique. Chaque collège mérite une réflexion et une analyse singulière, en lien avec l’existant.

Gestion. Point sur les moyens humains et techniques. État du patrimoine végétal (diagnostic phytosanitaire).

Usages. Nécessité de faire émerger les besoins. Importance de la concertation avec les élèves et le personnel.

Sol. Nécessité de connaître la typologie, la qualité, la profondeur et la perméabilité des sols en place.

Réseaux. Typologie et localisation des réseaux souterrains. Évaluation des contraintes réelles pour la végétalisation.

Gestion de l’eau. Possibilités et dispositifs de récupération. Gestion des eaux de pluie.

→ La nécessité d’une conception adaptée et partagée

Mobiliser les compétences d’un e paysagiste concepteur trice : savoir confier une mission de maîtrise d’œuvre

→ La concertation avec les usagers aires des lieux

Mener une concertation tout au long du projet, pour une meilleure appropriation et un respect des aménagements réalisés. Travailler avec les personnes qui pratiquent de manière quotidienne les cours des collèges.

→ L’enrichissement du projet par des visites et des retours d’expérience réussis

S’inspirer de projets réalisés : pour convaincre, motiver, se rassurer, affiner les programmes et les choix.

→ L’expérimentation

S’appuyer sur des propositions et ateliers déjà mis en place à la demande de certains collèges ; notamment la démarche mise en place au collège André Lallemand à Pouilly-en-Auxois.

Le CAUE a proposé des séances de sensibilisation à toutes les classes de 5^{ème} afin que les élèves puissent participer à la réflexion sur le réaménagement des cours. Des ateliers sur le terrain et en classe ont permis de leur faire prendre conscience des enjeux du dérèglement climatique et d’imaginer des solutions, à leur échelle, dans leur cour.

Lien vers le blog du collège (film réalisé par les élèves sur cette action) : <https://site.region-academique-bfc.fr/journal/tema/2023/02/03/film-mc-ha-cout/>

→ Quelques points de vigilance pour la suite

Palette végétale enrichir la biodiversité, choisir des végétaux rustiques et adaptés aux conditions pédoclimatiques (et à leurs évolutions), favoriser la mise en place de différentes strates végétales (vivaces / arbustes / arbres), considérer les végétaux comme support pédagogique, favoriser la filière « Végétal Local », proscrire les végétaux allergènes et épineux, prendre en compte leur gestion.

Réussite des plantations respecter les saisons, bien dimensionner les fosses (environ 1 m³ pour des sols riches et 2 m³ pour des sols pauvres), amender la terre, veiller au conditionnement des végétaux et au transport, choisir des forces de 12/14 maximum (taies) adaptées pour une bonne reprise, prévoir du tuteurage et des protections du tronc pour les arbres, penser à pailler pour limiter l’évapotranspiration et le désherbage, organiser des ateliers de plantation avec les élèves (pédagogie, respect futur...)

Dans les chiffres réalisés, le coût de plantation des arbres est basé sur une prestation extensible et comprend les différents éléments lui permettant une bonne reprise : terrassement et décapage d’arbres à besoin, montage, préparation du sol, apport de terre végétale, amendement, bionomie, main-d’œuvre, suivi/évaluation, garantie 1 an.

Gestion : suivi des plantations, agents techniques associées-ées au projet pour transmission et appropriation des contraintes d’entretien, anticiper les besoins en formation des agents, mise en place d’un plan de gestion, promouvoir une gestion différenciée.

Formation de tous les agents : pour le suivi et la gestion après les plantations à court et à long terme, pour l’entretien ou la taille du végétal souvent inadaptes.

Mobilier : penser au réemploi, à la co-construction, veiller à la plurifonctionnalité, identifier les ressources locales.

Calendrier des travaux : gros œuvre et revêtement pendant les vacances d’été, plantations à l’automne.

CAUE 21 – juin 2023

Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d'Or

Des restitutions et échanges avec la direction patrimoine

Nécessité d'un diagnostic précis :

Chaque site est unique. Chaque collège mérite une réflexion, en lien avec l'existant.

Gestion. Point amont sur les moyens humains et techniques. Patrimoine végétal.

Usages. Nécessité de concertation avec les élèves et le personnel.

Sol. Diagnostic qualité et perméabilité.

Réseaux. Présence.

Gestion de l'eau. Récupération. Eau de pluie.

Nécessité d'une conception partagée :

Projet adapté et concerté

Compétence Paysagiste concepteur

Renforcer ses connaissances :

Références – retours d'expériences

Expérimentation

Points de vigilance :

Palette végétale : Biodiversité, rusticité, adaptation au dérèglement climatique, différentes strates végétales, pédagogie, « végétal local », non allergène – non épineux, prise en compte de la gestion.

Réussite des plantations : Saison, taille des fosses, apport de terre, force (taille), tuteurage et protection du tronc, atelier de plantation avec les élèves ...

Gestion dans le temps : Services techniques associés au projet, gestion différenciée, formation des agents, plan de gestion.

Calendrier des travaux : Revêtement vacances été, plantation vacances de la Toussaint

Mobilier : Réemploi, co-construction, plurifonctionnalité, ressources locales...

Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d'Or

Des fiches synthétiques de pré-diagnostics sur les 47 collèges

Département de la Côte-d'Or

1 000 arbres dans les collèges

Desimpermeabilisation des cours

Collège Les Hautes Palles – Commune d'Echenon

Date de visite : vendredi 7 octobre 2022

Adresse collège : Mme Barbara LAMOTTE, principal 03 80 37 02 01 – 021136681@cd-cd.fr
Mme Catherine VERMILLOT, gestionnaire M. Sébastien CLEVERLY, agent technique

Relais CAUE 21 : M. Valérie FRÉDELLO, chargée conseil 03 80 30 02 38 / info@caue21.fr

Relais CAUE 21 : Mme Chantal CHAMELOT, service conseil 03 80 02 61 69 / chamelot.chantal@caue21.fr

Contact

Document orientateur : N/A

Perimètre de protection IM1 : N/A

Protections environnementales : N/A

Zone inondable : N/A

Année de construction des bâtiments : 1970 - 2002

Dessiné 1% antique : Oui, situé dans la cour d'entrée - sculpture en polyuréthane

Autre(s) programme(s) : N/A

Révision de site (loc., planimétrie) : Ancien chapeau agricole

Nombre d'élèves : 350 / Surface cour accessible aux élèves : 2 300 m² et 1800 m² en période estivale (cour averti)

Particularité du collège : Deux cours disponibles dont une accessible IM1 car très arboré. Section d'enseignement spécialisée (SEGPA)

Arbre(s) emblème(s) : Feuille / Éco-déjà, travail sur l'installation des poteaux de recyclage dans la cour d'école. Clou peint avec le professeur de SVT

Question des espaces verts : Intense tout le long des grilles arborées

Réponse au plan de végétalisation : Oui - document remis : devis et facture des plantations récentes réalisées (2 arbres avec dans béton dans la cour principale)

État des lieux

Existant : Caractéristiques techniques (données CD 21)

Nombre d'arbres : 83

% imperméabilisation : 49

% engazonnement / espace vert : 100

caue Côte-d'Or
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Résumé général :

Ensemble de bâtiments vieillissants, implanté en bordure de la route départementale. Le parvis d'entrée est mêlé à un parking voiture et bus, terre et peu sécuritaires vis-à-vis des enfants. L'entrée dans le collège se fait par la cour « centrale », plutôt agitée et bien arborée, avant d'arriver à l'entrée principale qui dessert les autres bâtiments. Le long des bâtiments, beaucoup de petits espaces sont perdus, ils sont contraignants au niveau de l'entretien et pourraient être végétalisés.

La cour principale donne sur les terrains sportifs de la Communauté de communes, très paisible et débarrassée de végétation, alors que le côté vert de ce côté. Elle est très minérale, globalement en arboré. De plus, la présence des bâtiments exposés au Sud augmente l'effet lot de chaleur, d'où la décision que l'espace avant du bâtiment, arboré et au Nord, devienne la cour « arborée ». Pour pallier ce problème, le collège a récemment planté deux arbres au centre de la cour, encadrés d'arbustes en béton, plutôt très bien accueillis par les élèves.

Plusieurs types de mobiliers sont présents dans la cour, mais peu d'espace intime et ombragé sont disponibles pour les élèves.

Pré-diagnostic sommaire :

- 1. La cour principale, orientée Sud, se tourne vers les espaces sportifs de la communauté de communes.** Elle peut se découper en plusieurs espaces :
 - Une bande de pelouse et un grillage, qui séparent la limite du collège avec les espaces sportifs. La partie arborée est peuplée par les élèves. Ce fort arborément attire l'attention, crée des surfaces bouillottes.
 - En période estivale, l'effet lot de chaleur est très fortement ressenti.
 - La plantation en limite de plusieurs arbres d'essences différentes (soit avec la Communauté de communes) et dans les espaces sportifs serait bénéfique pour limiter l'effet lot de chaleur.
 - La partie plus végétalisée et ombragée, plantée de différents arbres est aujourd'hui non accessible aux élèves pour des raisons de surveillance. Cet espace est également d'une haie monoprotocole taillée, demandant beaucoup de temps d'entretien à l'agent technique. Une partie de cet espace est utilisée comme station vélo.
 - Le remplacement de la haie existante (travail autonome, utile) par une haie en pied libre d'essences diversifiées ou de différents boyaux d'arbustes permettrait de créer un lieu plus riche.
 - La plantation d'autres arbres est possible tout en tenant compte du projet de cheminement PMR.
- 2. La cour est arborée et très arborée et seulement occupée en période de fortes chaleurs pour que les enfants se mettent à l'ombre.** Une gestion sur l'entretien journalier tout de même être nécessaire, notamment sur les arbres en phase de sénescence. La présence des arbustes taillés de manière stricte est à questionner (perte de temps et peu d'intérêt d'un point de vue écologique). D'autres micro-espaces sont disponibles tout le long du bâtiment. Ils représentent aujourd'hui une perte de temps pour l'agent technique car ils sont bus de tailles différentes avec un trottoir et peu d'accessibilité pour les machines.
 - Couper et arracher les arbres morts et malades puis les remplacer.
 - Remplacer les arbres taillés par des arbres à port libre, d'essences différentes et adaptés aux conditions pédoclimatiques ou par des vivaces à manque de place.
 - Végétaliser les espaces en pieds de haie par différentes plantes (arbustes et vivaces adaptés) pour améliorer le cadre de vie et le biodiversité tout en gagnant du temps sur l'entretien. La partie végétale doit être choisie en fonction de ces facteurs.
 - D'autres espaces pourraient être végétalisés, notamment aux abords de CDI, avec la plantation d'arbres de moyen développement pour créer un coin lecture à l'extérieur ou amorce en pied de grillage pour masquer la présence des voitures (pas libre).
- 3. La cour est arborée et très arborée et seulement occupée en période de fortes chaleurs pour que les enfants se mettent à l'ombre.** Une gestion sur l'entretien journalier tout de même être nécessaire, notamment sur les arbres en phase de sénescence. La présence des arbustes taillés de manière stricte est à questionner (perte de temps et peu d'intérêt d'un point de vue écologique). D'autres micro-espaces sont disponibles tout le long du bâtiment. Ils représentent aujourd'hui une perte de temps pour l'agent technique car ils sont bus de tailles différentes avec un trottoir et peu d'accessibilité pour les machines.
 - Couper et arracher les arbres morts et malades puis les remplacer.
 - Remplacer les arbres taillés par des arbres à port libre, d'essences différentes et adaptés aux conditions pédoclimatiques ou par des vivaces à manque de place.
 - Végétaliser les espaces en pieds de haie par différentes plantes (arbustes et vivaces adaptés) pour améliorer le cadre de vie et le biodiversité tout en gagnant du temps sur l'entretien. La partie végétale doit être choisie en fonction de ces facteurs.
 - D'autres espaces pourraient être végétalisés, notamment aux abords de CDI, avec la plantation d'arbres de moyen développement pour créer un coin lecture à l'extérieur ou amorce en pied de grillage pour masquer la présence des voitures (pas libre).
- 4. Le parking extérieur et l'entrée pourraient être intégrés à la réflexion afin d'assurer une meilleure mise en sécurité des enfants et une végétalisation de ce lieu, très terre, et où tous les us sont mélangés.**

CAUE 21 – décembre 2022

Orientations - conseils

Le collège possède plusieurs beaux espaces dont une cour principale peu végétalisée. L'effet lot de chaleur est contrarié par la cour du lot de l'habitat d'arbres (dans la cour mais aussi en limite et sur les terrains de sports de la Communauté de communes). Une végétalisation, déjà amorcée, pourrait être poursuivie dans la cour et ses abords, afin d'améliorer le cadre de vie des enfants et ainsi pouvoir profiter de cette cour en période estivale.

Tout des aménagements de qualité et pérennes, une requalification complète de la cour et de ses abords semble prioritaire, et cela impose le créateur de quelques basses de plantations pour des arbres : une mission de machine chaque grande partie est nécessaire.

Approche budgétaire

Plantations d'arbres hautes (genre(s) collige) : entre 6 000 et 8 000 € HT

Plantations d'arbres hautes (genre(s) hors collige) : entre 8 000 et 10 000 € HT

Desimpermeabilisation et requalification lot central (genre(s) collige) : entre 4 000 et 4 000 € HT

Bande plantée (arbres et arbustes) dans l'arrière du collège (genre(s) hors collige) : entre 10 000 et 14 000 € HT

Mission de plantation (hors sur l'arrière de la cour - AUP) : 2 000 € HT

caue Côte-d'Or
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Abords nord :

Abattage des peupliers.
Plantations d'arbres.
Remplacement de la haie : arbustes rustiques, divers et port libre.

Abords est :

Abattage des peupliers.
Plantations d'arbres.
Préserver les vues et la transparence.

Cour centrale :

1. Création d'un îlot de fraîcheur central :
 - Desimpermeabilisation et requalification du -bac à crabes-
 - Plantations de plusieurs arbres en pleine terre.
 - Implantation de mobilier. Revêtements perméables et végétalisation.
2. Plantations en pieds de bâtiments à revoir.
3. Mission de maîtrise d'œuvre plus globale nécessaire?

Abords ouest :

Abattage des peupliers.
Plantations d'arbres.
Usages de l'espace ombragé à questionner.
Extension de l'abri vélos. Mobilier.
Conception commune : mission de MOE ?

Entrée :

Création d'une bande plantée en pleine terre : arbres, arbustes et vivaces.

5. Cour des maronniers :

Arbres déjà présents qui structurent l'espace.
Composition classique en réponse à l'architecture.
Desimpermeabilisation à étudier entre les arbres et à l'arrière.

6. Cour « basket » :

Réflexion sur les usages : matériels du basket?
Plantation d'un arbre « arbre de la cour »?
Plantations en pied de murs.
Cour plus au calme - îlot de verdure?

1. Cour d'honneur :

Cour « institutionnelle » - « rituelle » et « accueilli ».
Végétalisation du centre : système modulaire avec joints enherbés.
Reprise des massifs, pour plus de diversité et couvert végétal pérenne.
Cour « au calme » - cadre végétal qui pourrait profiter aux internes.
Nécessité d'une MOE par un paysagiste concepteur.

2. Cour aux toiles :

Cour fonctionnelle, fonctionnelle, de passage. Peu utilisée par les élèves.
Ailier de plantations de groupe des Eco-Déjà.
Plantations en pieds de murs, en pleine terre, à privilégier.
Espace contrasté. Rosiers anciens. Autre à petit développement, en cèpe?
Respect des contraintes patrimoniales du lieu.
Nécessité d'une MOE par un paysagiste concepteur.

3. Parvis de la cantine :

Création d'une cour chaleureuse.
Desimpermeabilisation d'une grande partie de l'espace.
Plantations complémentaires en fonction des réseaux ?
Reprise des massifs entre les arbres et le long du gymnase :
Plantation d'un arbre. Mobilier.
Nécessité d'une MOE par un paysagiste concepteur.

4. Cour de l'orme :

Cour plantée d'arbres :
Plantations complémentaires en fonction des réseaux ?
Reprise des massifs entre les arbres et le long du gymnase :
Plantation d'un arbre. Mobilier.
Nécessité d'une MOE par un paysagiste concepteur.

Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d’Or

Une sensibilisation auprès du Conseil Départemental des Jeunes



Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d'Or

Une proposition de phasage et de priorisation



TABLEAU DE SYNTHÈSE – Juin 2023

Ce tableau de synthèse ci-après, détaille l'appréciation des différentes situations et évaluations des besoins, des plantations et aménagements envisageables afin d'améliorer le confort des élèves dans leur cour de collège. Les orientations proposées sont globales et concernent l'ensemble du site pour chaque collège. Voir les fiches.

Néanmoins, pour élaborer la notation, la priorité a été donnée à l'amélioration de la cour du collège pratiquée au quotidien par les élèves. Le but de cette notation est d'obtenir une synthèse et une priorisation objective des besoins, et de déterminer les collèges prioritaires dans le cadre d'un phasage du plan « 1000 arbres ». Il s'agit d'un outil d'aide à la décision.

Précisions sur la notation

Note 1 : Besoin

Apprécie le besoin en végétalisation de la cour par rapport à l'existant. Besoin d'ombre et de création d'îlots de fraîcheur. Besoin exprimé fortement lors de la visite. Plus la cour est minérale et plus la note sera élevée. Prend en compte aussi le confort relatif à la densité d'occupation de la cour (ratio cour accessible / nombre d'élèves) : plus ce ratio sera faible, plus la note sera élevée.

Note 2 : Potentiel d'amélioration

Apprécie la possibilité d'amélioration de la cour compte-tenu des contraintes du site et des plantations déjà existantes : accessibilité, nombre d'élèves, cadre architectural et paysager. Une cour entièrement minérale et exposée plein Sud aura une note élevée. Une cour déjà végétalisée et / ou offrant peu de solutions pour faire mieux, car l'espace est trop contraint, aura une note faible.

Note 3 : Motivation

Apprécie de la motivation et de l'implication des personnels administratifs, enseignants, techniques et des élèves. Les collèges ayant répondu au sondage « plan de végétalisation » lancé par le CD 21 en décembre 2021 ont une note élevée. Sont également considérés les collèges ayant déjà initié des démarches avec les élèves par exemple, tout comme les établissements ayant déjà des devis et / ou des plans. La pérennité de cette motivation rentre aussi en ligne de compte, même si elle peut évoluer : si la dynamique repose sur du personnel voué à rester de manière durable dans l'établissement, la note sera plus élevée.

Note 4 : Facilité / Rapidité de mise en œuvre

Évalue de la complexité du projet en termes de conception et / ou de travaux.

0 : Besoin d'une MGE complète.

1 : AVP minimum = plantations qui peuvent être envisagées dès 2023, mais dans des espaces non pratiqués par les élèves au quotidien.

2 : Suite à un AVP, des plantations peuvent d'ores et déjà être envisagées à l'automne 2023 dans la cour pratiquée par les élèves.

COLLEGES	N°CD	Phasage	Surface cour accessible sur élèves en m ²	Nb élèves	Ratio cour accessible / nb élèves en m ² /élève	Nb d'arbres dans la cour	Nb d'arbres dans l'enceinte	Surface déimperméabilisation en m ²	ratio desimp. en %	Avs Arb	Note 1 : besoin	Note 2 : potentiel d'amélioration	Note 3 : motivation	Note 4 : facilité / rapidité mise en œuvre	NOTE / 17 : 1-2+3+4
Chémère, Edouard Herriot	8	1	3300	310	10.3	Entre 15 et 20	Entre 20 et 25	25	0.78	*	4	4	5	2	15
Nuits-Saint-Georges, Félix Tisserand	35	1	5600	461	8.3	Entre 15 et 20	Plus de 25	1000	18.95	*	4	4	5	2	15
Seurre, Dinet	43	1	2800	340	8.2	Entre 5 et 10	Plus de 25	650	23.21	*	4	5	5	1	15
Auxonne, La Croix des Sarrazins	2	1	3900	700	5.6	Entre 10 et 15	Plus de 25	700	17.95	*	4	4	4	2	14
Mirebeau-sur-Beze, Arthur Rimbaud	32	1	2200	474	4.6	Entre 5 et 10	Entre 10 et 15	140	7.27	*	4	4	4	2	14
Beaune, Gaspard Monge	4	3	4500	669	6.7	Entre 15 et 20	Plus de 25	120	2.67	*	5	5	4	0	14
Rrizey-en-Plaine, Georges Brassens	6	1	2900	455	5.1	Entre 5 et 10	Entre 10 et 15	150	6.52	*	4	4	5	0	13
Châtillon-sur-Seine, Fontaine des Ducs	7	1	5700	450	12.7	Entre 15 et 20	Entre 20 et 25	550	9.65	*	4	5	2	2	13
Dijon, Jean-Philippe Rameau	21	1	12000	908	23.6	Entre 10 et 15	Entre 15 et 20	300	2.50	*	3	3	5	2	13
Échenon, Les Hautes Pailles	23	2	2300	360	6.4	Entre 5 et 10	Entre 20 et 25	150	6.52	*	4	4	3	2	13
Genis, Albert Camus	25	2	2500	546	4.6	Entre 10 et 15	Entre 10 et 15	750	30.00	*	5	5	3	0	13
Is-sur-Tille, Paul Fort	27	2	2400	706	3.4	Entre 5 et 10	Plus de 25	450	18.75	*	3	3	5	2	13
Nolay, Lazare Carnot	34	3	1300	179	18.4	Entre 10 et 20	Entre 20 et 25	30	0.30	*	4	4	4	1	13
Dijon, Les Lentilles	17	1	2500	522	4.8	Entre 0 et 5	Entre 10 et 15	350	14.00	*	3	4	5	0	12
Dijon, Clos de Pouilly	14	2	2500	778	3.2	Entre 5 et 10	Entre 10 et 15	120	4.80	*	3	2	5	2	12
Fontaine-Française, Henry Berger	24	2	2000	168	11.9	Entre 5 et 10	Entre 10 et 15	350	17.50	*	4	5	1	2	12
Talant, Boris Viar	45	2	2500	134	7.6	Entre 5 et 10	Entre 15 et 20	300	11.76	*	4	4	4	1	12
Pouilly-en-Auxois, André Lallemand	37	3	6300	347	25.5	Entre 10 et 15	Entre 20 et 25	100	1.59	*	2	3	5	2	12
Dijon, Gaston Rouppel	22	2	4170	442	9.9	Entre 10 et 15	Entre 20 et 25	500	11.44	*	3	4	2	2	11
Saulieu, François Pompon	40	1	1300	178	7.3	Entre 0 et 5	Entre 0 et 5	70	5.38	*	4	3	2	2	11
Beaune, Jules Ferry	3	1	3070	654	4.6	Entre 10 et 15	Entre 10 et 15	400	13.93	*	3	4	4	0	11
Pontallier-sur-Saône, Isle de Saône	36	1	2300	358	6.4	Entre 10 et 15	Entre 15 et 20	270	11.74	*	3	3	5	0	11
Dijon, Carnot	12	2	5000	460	7.6	Entre 10 et 15	Plus de 25	3000	40.00	*	4	4	3	0	11
Dijon, Montchapet	18	2	5800	434	13.4	Entre 15 et 20	Entre 15 et 20	1200	20.69	*	4	4	3	0	11
Semur-en-Auxois, Christiane Perceret	42	2	2800	443	6.3	Entre 15 et 20	Entre 15 et 20	200	7.34	*	4	5	1	0	11
Dijon, Jean-François Champollion	13	3	4600	507	9.1	Entre 10 et 20	Entre 15 et 20	600	18.04	*	4	3	4	0	11
Seongey, Champ Lumière	41	3	2900	204	14.2	Entre 15 et 20	Plus de 25	500	17.24	*	4	4	3	1	11
Venarey-les-Laines, Alesia	46	2	3400	295	19.9	Entre 5 et 10	Entre 5 et 10	650	11.21	*	2	3	3	2	10
Dijon, Gaston Bachelard	11	3	3000	311	9.6	Entre 5 et 10	Plus de 25	350	11.67	*	4	3	1	2	10
Marsannay-la-Côte, Marcel Aymé	31	3	1100	130	8.4	Entre 10 et 15	Entre 15 et 20	600	19.35	*	4	3	2	1	10
Bligny-sur-Ouche, Jean Lacaille	5	1	690	86	8.0	Entre 0 et 5	Entre 5 et 10	4	0.38	*	2	2	4	1	9
Laignes, Emile Leprieux	28	1	1300	94	11.7	Entre 5 et 10	Entre 5 et 10	140	17.34	*	4	4	1	0	9
Dijon, Le Parc	19	2	3000	357	8.4	Entre 5 et 10	Entre 15 et 20	1500	30.00	*	2	3	4	0	9
Arnay-le-Duc, Claude Guyot	1	3	4100	168	24.4	Entre 0 et 5	Entre 0 et 5	500	17.20	*	2	3	3	1	9
Chevigny-Saint-Sauveur, Camille Claudel	10	3	2200	850	2.6	Entre 5 et 10	Entre 5 et 10	100	4.55	*	5	1	1	2	9
Brochon, La Champagne	23	2	2400	589	4.1	Aucun	Entre 5 et 10	0	0.20	*	3	2	2	1	8
Somberton, Jacques Mercusot	44	2	1300	413	2.7	Entre 5 et 10	Entre 20 et 25	50	4.55	*	4	2	2	0	8
Dijon, Henry Dunant	15	3	2700	330	8.2	Entre 0 et 5	Entre 5 et 10	450	16.67	*	3	3	2	0	8
Quetigny, Jean Rostand	38	3	5600	682	8.2	Entre 0 et 5	Entre 10 et 15	0	0.30	*	2	2	2	2	8
Recey-sur-Orce, Henri Morat	39	3	3000	118	25.4	Entre 0 et 5	Entre 0 et 5	40	13.23	*	3	2	2	1	8
Dijon, Marce le Parde	20	1	3500	635	5.5	Entre 0 et 5	Entre 0 et 5	600	17.14	*	3	2	2	0	7
Dijon, André Malraux	48	2	1200	682	1.8	Aucun	Entre 10 et 15	0	0.20	*	4	0	2	1	7
Chémère, Le Chapitre	9	3	4700	281	16.7	Entre 5 et 10	Entre 20 et 25	600	12.71	*	1	3	3	1	7
Montbard, Pasteur	33	3	3000	277	10.8	Entre 0 et 5	Entre 15 et 20	350	11.67	*	1	3	2	1	7
Vitteaux, Docteur Kuhn	47	2	4290	103	41.7	Entre 10 et 15	Entre 15 et 20	200	4.66	*	0	1	3	2	6
Liermans - François de Grange	29	3	2000	90	33.3	Entre 0 et 5	Entre 0 et 5	450	22.50	*	0	1	1	2	4

* Collèges retenus par le CD 21 pour des plantations en novembre 2023

Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d'Or

Un accompagnement pour le lancement d'un accord-cadre

Compétence exigée : paysagiste concepteur

Mission de maîtrise d'œuvre confiée à l'Agence ARPENTÈRE – Contenu :

- Un plan guide par collège / Des typologies communes
- Une palette végétale et des conseils de plantations et de gestion
- Deux sessions de formation auprès des agents techniques des collèges
- Des missions de maîtrise d'œuvre complètes pour quelques collèges, phasées sur 4 ans.

LES PLINTHES VÉGÉTALES

Les plinthes végétales sont des espaces de nature adjoints aux bâtiments. Elles offrent un cadre végétal au cours souvent trop minime.

Leur largeur varie de 1,2 à 3 mètres. Elles sont composées d'arbustes, de vivaces et de quelques arbres comme le ligustrum le long du paroi.

La mise en recul des allées est assurée par un dispositif à définir en fonction des configurations, soit une clôture de type corniche ou rebord, soit une assise avec dossier.

DES SOLS POREUX

Le désimperméabilisation des sols est une démarche importante pour permettre l'infiltration de l'eau de pluie.

Il sera judicieux de la considérer pour les zones peu fréquentées par les élèves. Cela contribuera à la gestion durable des eaux de pluie et à la préservation de l'environnement en favorisant la rétention naturelle de l'eau dans le sol.

LES BOSQUETS DE FRAÎCHEUR

Les bosquets de fraîcheur seront principalement installés autour des aires en plein air. Ils assurent de l'ombre dans les cours et leur fondation renforcera les salles de classe.

Les sols seront décompactés et noués. Un cortège de plantes locales sera traité sur un lit de paillage pour prévenir l'assèchement des sous-bois. Des arbres adultes seront implantés pour assurer la pérennité des bosquets.

5 - BEAUNE // COLLÈGE JULES FERRY FAISABILITÉ

PLAN NON À JOUR

TOTAL + 13 arbres

Echelle 1 : 500

Source : Département de la Côte-d'Or/1000 ARBRES DANS LES COLLÈGES/IA1-PLAN GUIDE/1 décembre 2023/Arpentère/Ventis 36

Quelques extraits de la mission de MOE – Source : Arpentère

Plan 1000 arbres – Collèges de Côte-d'Or

Quelques enseignements....

Le temps

Les équilibres

La concertation / La co-construction

Les choix

L'action

Les usages, tous les usages / Les enjeux, tous les enjeux

Le travail en commun

L'avenir, le devenir

Ateliers de sensibilisation dans les collèges

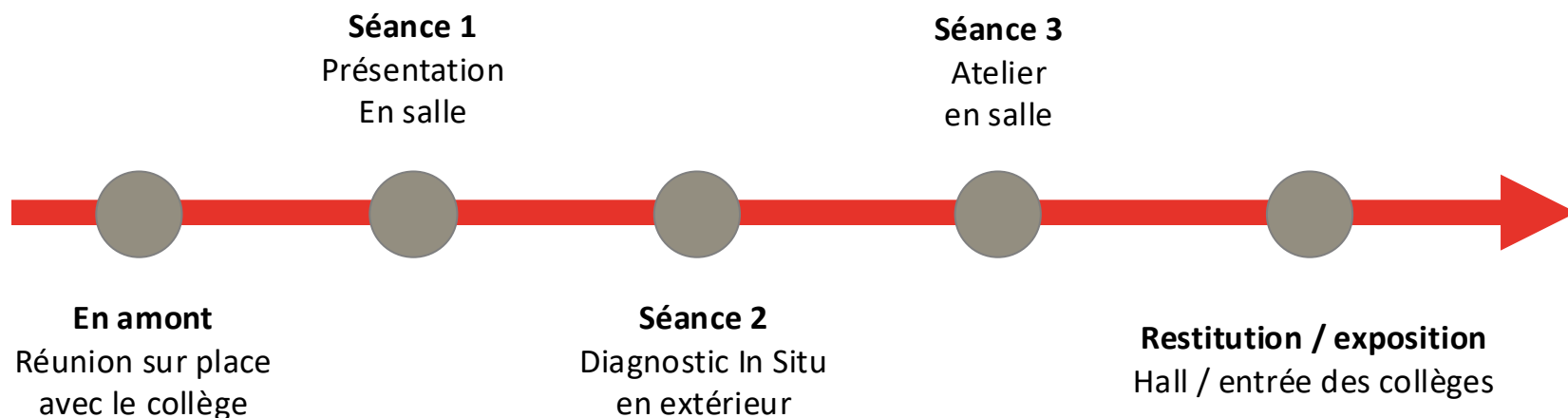
Déroulé des séances

Objectifs :

Sensibiliser les élèves à différents enjeux sur leur cour de récréation, impactant leur vie, leur quotidien mais aussi plus largement à leur environnement

Ateliers de sensibilisation proposés dans deux établissements :

- Collège André Lallemant à Pouilly-en-Auxois (de novembre 2022 à janvier 2023)
- Collège Paul Fort à Is-sur-Tille (d'avril à juin 2024)



Collège de Pouilly-en-Auxois (21) – « Fais-moi la cour »

Sensibilisation avec toutes les classes de 5^{ème}

Séance 1 : Sensibilisation

en salle - 1h par classe

- Échanger et partager sur le thème dérèglement climatique
- Découvrir les tenants et aboutissant globaux du dérèglement climatique
- Comprendre les enjeux liés à la nature et à l'environnement
- La cour du collège face à ces enjeux



Séance 2 : Diagnostic *In Situ*

sur le terrain - 1 thème par classe - 1 h par classe

- Végétation et biodiversité
- Usages et mobilier
- Revêtements / Chemin de l'eau - Désimperméabilisation
- Repérage sur le terrain – Report sur plan à l'échelle



Séance 3 : Atelier de conception

4 groupes par classe – 1 h par classe

- Repartir du diagnostic global, abordant tous les thèmes
- Faire de propositions d'aménagement sur l'ensemble de la cour
- S'inspirer de solutions existantes : parcourir des références
- Découvrir le métier de paysagiste concepteur



Crédit photos : CAUE 21

Collège d'Is-sur-Tille (21)

Sensibilisation de 3 classes de 5^{ème} + 1 classe d'élèves volontaires

Séance 1 : Sensibilisation

en salle - 1h par classe

- Échanger et partager sur le thème dérèglement climatique
- Découvrir les tenants et aboutissant globaux du dérèglement climatique
- Comprendre les enjeux liés à la nature et à l'environnement
- La cour du collège face à ces enjeux



Séance 2 : Diagnostic *In Situ*

sur le terrain - 1 thème par classe - 1 h par classe

- Végétation et biodiversité
- Usages et mobilier
- Revêtements / Chemin de l'eau - Désimperméabilisation
- Repérage sur le terrain – Report sur plan à l'échelle



Séance 3 : Atelier de conception

4 groupes par classe – 1 h par classe

- Repartir du diagnostic global, abordant tous les thèmes
- Faire de propositions d'aménagement sur l'ensemble de la cour
- S'inspirer de solutions existantes : parcourir des références
- Découvrir le métier de paysagiste concepteur



Crédit photos : CAUE 21

Séance 1 : La cour face aux enjeux du dérèglement climatique

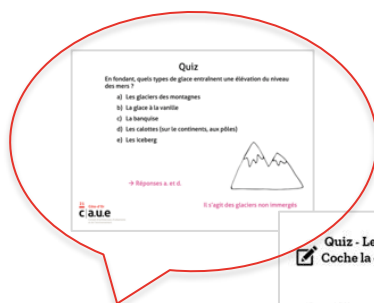
Objectifs :

Échanger et partager sur le thème du dérèglement climatique

Découvrir les tenants et aboutissant globaux du dérèglement climatique

Comprendre les enjeux liés à la nature et à l'environnement

La cour du collège face à ces enjeux : un espace de notre quotidien, comment agir ?



Quiz - Le changement climatique
Coche la ou les bonne(s) réponse(s)

1- <input type="checkbox"/> a <input type="checkbox"/> b	5- <input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
2- <input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux	6- <input type="checkbox"/> a <input type="checkbox"/> b <input type="checkbox"/> c <input type="checkbox"/> d
3- <input type="checkbox"/> a <input type="checkbox"/> b <input type="checkbox"/> c	7- <input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
4- <input type="checkbox"/> a <input type="checkbox"/> b <input type="checkbox"/> c <input type="checkbox"/> d <input type="checkbox"/> e	8- <input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
	9- <input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux

1 h par classe

Observe la différence de température en fonction des matériaux.



Quels sont les lieux où la chaleur est la moins supportable ?

Séance 2 : Diagnostic *In Situ*

3 classes (4 groupes) – 3 thèmes / 1 h par classe :

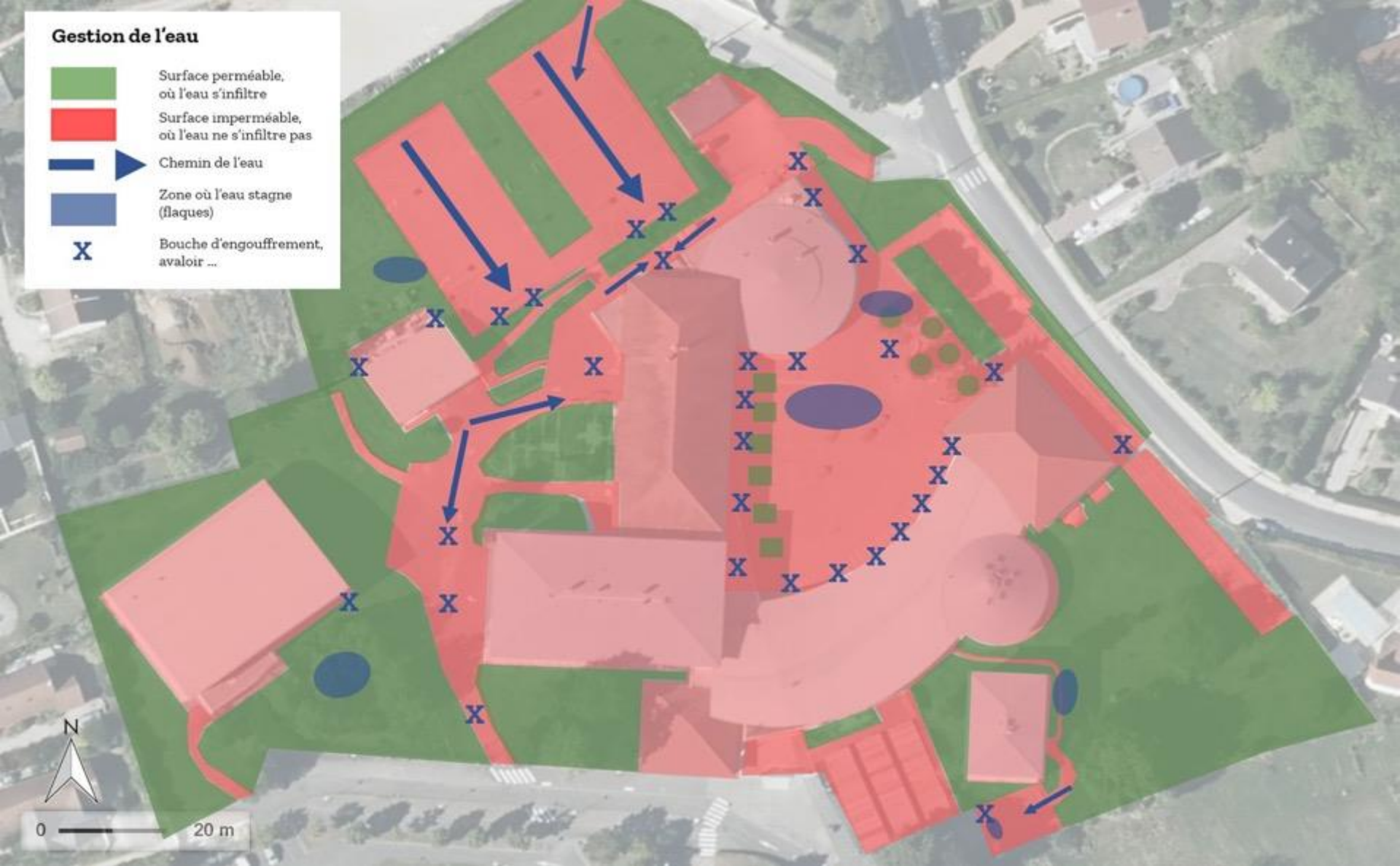
- Végétation et biodiversité / Limites
- Usages et mobilier
- Revêtements – Chemin de l'eau - Désimperméabilisation

➔ Repérage sur le terrain – Report sur plan à l'échelle



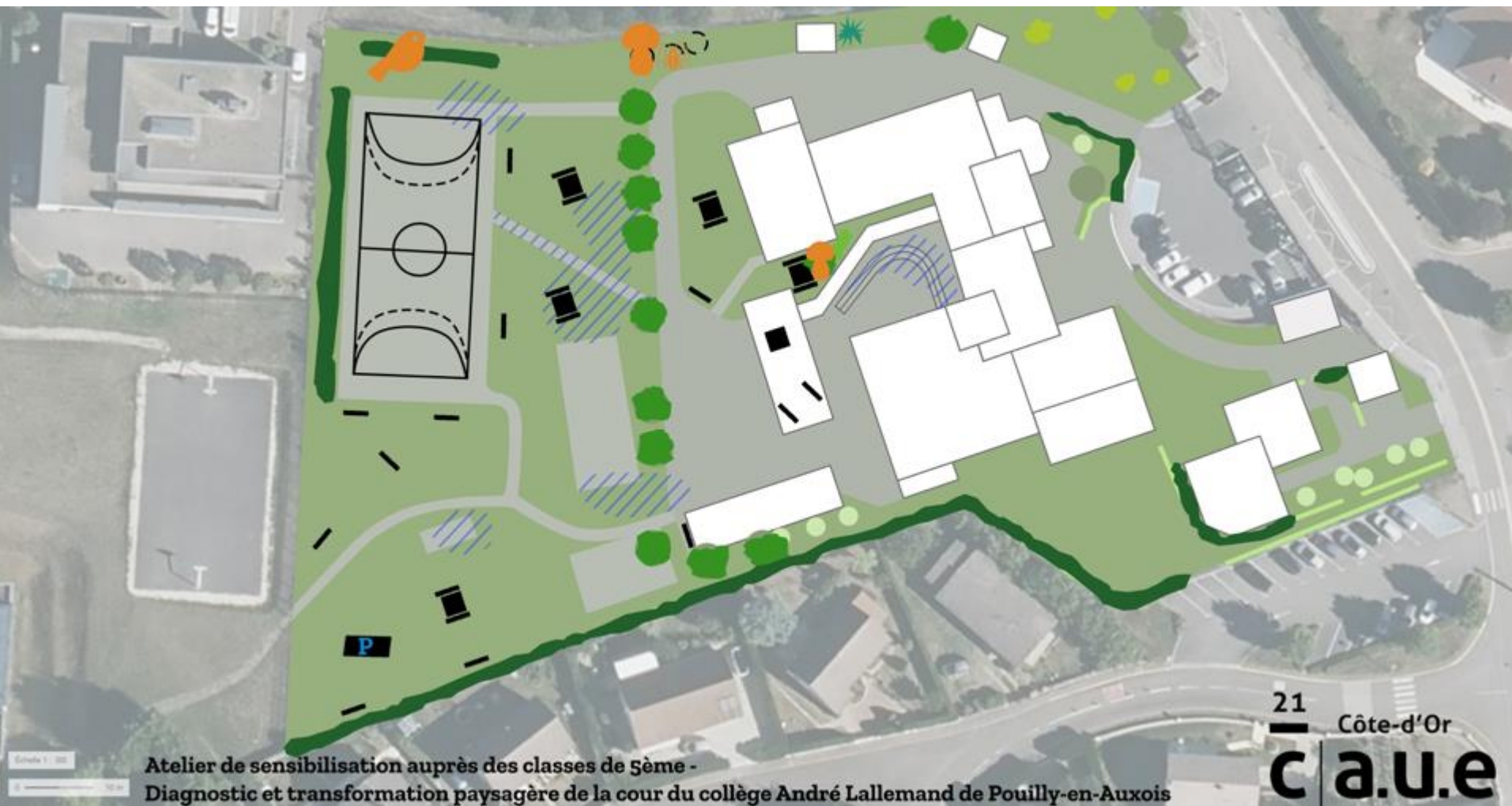
Gestion de l'eau

-  Surface perméable, où l'eau s'infiltre
-  Surface imperméable, où l'eau ne s'infiltre pas
-  Chemin de l'eau
-  Zone où l'eau stagne (flaques)
-  Bouche d'engouffrement, avaloir ...



Thème : Revêtements – Chemin de l'eau - Désimperméabilisation

Synthèse des diagnostics *In Situ*



Séance 3 : Mise en situation d'un concepteur

3 classes (4 groupes) / 1 h par classe :

- Repartir du diagnostic global, abordant tous les thèmes
- Faire des propositions d'aménagement sur l'ensemble de la cour
- S'inspirer de solutions existantes : parcourir des références
- Découvrir le métier de paysagiste concepteur



Quelques propositions des groupes ...



Synthèse des plans de conceptions des élèves



Synthèse des plans de conceptions des élèves



Pour poursuivre... exposition et présentation



Pour poursuivre... reportage vidéo

Lien du film

Film réalisé par les élèves et la documentaliste

Collège de Pouilly-en-Auxois (21) – « Fais-moi la cour »

Année scolaire 2022 – 2023

Sensibilisation de toutes les classes de 5^{ème} par le CAUE 21 - *Reportage vidéo*

Intervention de la commission bien-être du rectorat : mobilisation CVC, élèves, parents, enseignants, personnel

Visite CAUE 21 / CD 21 dans le cadre du projet 1000 arbres : élaboration d'une fiche de pré-diagnostic

Synthèse de l'ensemble des propositions

-> Appel à projet NEFLE et Club ODD (Objectif Développement Durable) : mare, fruitiers, potager,...

Une ressource pour le
projet « 1000 arbres »
du CD 21

Une base pour les
projets 2023 /2024

Année scolaire 2023 – 2024

Projet EAC (DRAC) : 60 h d'intervention avec 2 classes de 4^{ème}

avec Agence LJM, paysagistes concepteurs + CAUE : création d'îlots de fraîcheur et de méridiennes

Projet Starter (CD 21) : 20 h d'intervention avec 1 classe de 4^{ème}

avec ARCADE Design à la campagne : atelier de maquette



Les chantiers d'îlots plantés et méridiennes avec les élèves –

Crédits photos : collège Pouilly

Accompagnement dans les collèges

Quelques enseignements....

Le temps

L'intégration dans le cursus pédagogique / multidisciplinarité

Les personnes référentes / groupe stable et fédérateur

La concertation / La co-construction

Les différentes voies possibles / intégration concertation dans une mission de conception

La suite ... projet des élèves et non MOE

Ateliers de sensibilisation dans les écoles

Les enjeux des cours

Construire une société épanouie et respectueuses du vivant

Bien-être physique et psychologique

Richesse des expérimentations pour les enfants

Épanouissement corporel

Accueil du vivant sous toutes ses formes

Une situation très hétérogène en Côte-d'Or



IL NE FAUT PAS CONFONDRE EDUCATION
ET "REEDUCATION"
ALORS CRÉONS DES ESPACES POUR
QU'ILS NE SOIENT PAS EN
"SURCIS"



Dijon, École du Nord, Dijon



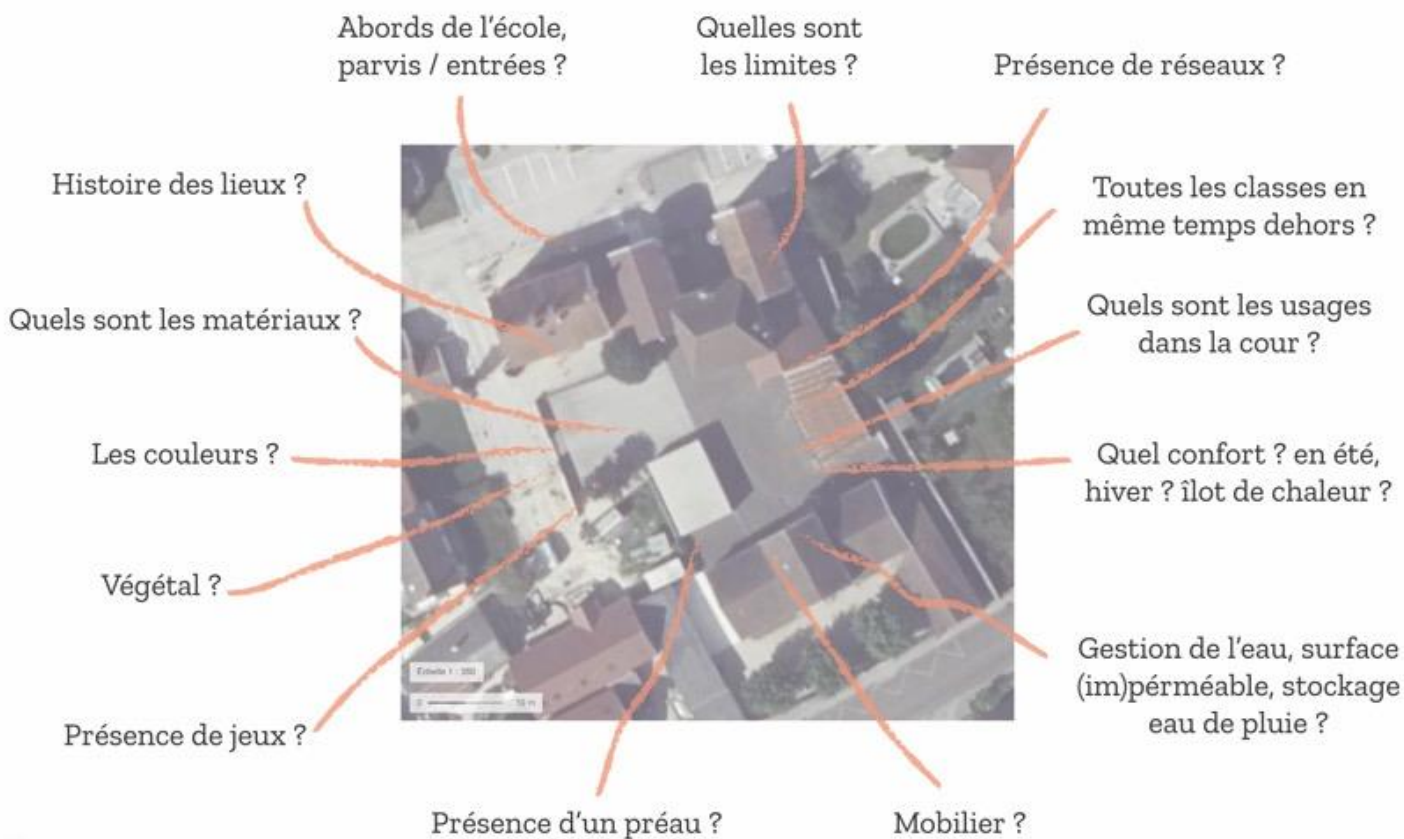
Jacques Simon, paysagiste concepteur 1929-2015

Les différentes actions du CAUE de Côte-d'Or

Conseils communes

BESSEY-LÈS-CÎTEAUX // CORGOLOIN // GEMEAUX // PERRIGNY-SUR-L'OGNON // MAGNY-SUR-TILLE

NUITS-SAINT-GEORGES // VIELVERGE // SOMBERNON // SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE



Les différentes actions du CAUE de Côte-d'Or

Conseils communes

Projet

émergence
du projet
et
des attentes



Visite de terrain

Visite à plusieurs
compétences

Paysagiste

Architecte

validation d'une
démarche de projet

consultation
de maîtrise d'œuvre

études

travaux

projet réalisé



Cour très minérale et enrobé vieillissant



Peu de plantation, limite pauvre, grillage © CAUE 21



Bâtiment préfabriqué © CAUE 21



Peu de plantation, limite pauvre, grillage © CAUE 21

Les différentes actions du CAUE de Côte-d'Or

Sensibilisation / Concertation

Projet

émergence
du projet
et
des attentes

validation d'une
démarche de projet

consultation
de maîtrise d'œuvre

études

travaux

projet réalisé

Sensibilisation
et concertation
en amont



« où l'on se sent bien » en vert
« où l'on ne se sent pas bien » en orange,
© CAUE 21



Se placer dans l'espace © CAUE 21

Atelier à double compétences

Paysagiste

Urbaniste

Faire du lien

Enseignants - Direction de l'école - Personnel du
périscolaire – Agents d'entretien – Parents



Jeu de comparaison cartes postales anciennes / photos
actuelles © CAUE 21

Les différentes actions du CAUE de Côte-d'Or

Sensibilisation / Concertation

BESSEY-LÈS-CÎTEAUX

DIJON, ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAULETTE LÉVY



L'importance de l'investissement des enseignants pendant les séances et entre les différents temps de présence du CAUE



Développer une culture commune

Sensibiliser élus, élèves, enseignants, intervenants dans le périscolaire



Observer la qualité des sols

Développer une culture commune

Sensibiliser élus, élèves, enseignants, intervenants dans le périscolaire

La cour : un lieu permettant de comprendre par un vécu quotidien la relation entre les êtres humains et l'ensemble du vivant



ressentir la qualité d'un espace



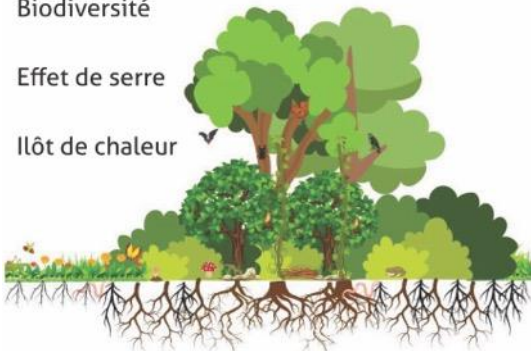
avoir conscience de l'importance des arbres

Développer une culture commune

Sensibiliser élus, élèves, enseignants, intervenants dans le périscolaire

Imaginer des lieux qui pourraient accueillir des haies mixtes diversifiées

Biodiversité
Effet de serre
Ilôt de chaleur



Parfois des actions simples et à moindre coût peuvent être mises en place

Développer une culture commune

Sensibiliser élus, élèves, enseignants, intervenants dans le périscolaire



Des lieux qui pourraient accueillir des arbres capables de se développer harmonieusement
.... et laisser de la place pour les jeux

Développer une culture commune

Prévoir des temps collectifs de restitutions



Restitution devant la classe de chaque groupe de travail



Développer une culture commune

Prévoir des temps collectifs de restitutions



Ecole Paulette Levy
3, rue du Docteur Tarnier
21000 Dijon
tel : 03.80.61.91.41
0210177D@ac-dijon.fr

Le Directeur

Aux

Membres du Conseil d'école

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du premier Conseil d'école de l'année scolaire 2025 - 2026.
Il se déroulera le mardi 14 octobre à 17h45 à l'école élémentaire Paulette Levy.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation des membres du conseil d'école et rappel des fonctions du conseil d'école,
- Retour sur l'intervention du CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)
- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves,
- Point sur les effectifs et l'organisation pédagogique de l'école,
- Restauration et accueil périscolaire,
- Vote du règlement intérieur,
- Présentation du projet d'école,
- Exercice incendie et PPM.S,
- Bilan comptable de la coopérative scolaire,
- Projets d'école,
- Questions des parents d'élèves.

Séance de restitution avec élus, parents, enfants, enseignants, personnel administratif et technique
Dans certains cas présentation en Conseil Municipal

S'adapter à chaque situation

Il n'y a pas de méthode universelle !



Et l'école du dehors est aussi pleine de ressources !